

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 107
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/06/2021

Réuni le : 06/07/2021

Sous la présidence de : Eric Gougeaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 16/07/2021.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable [X]

Avis défavorable []

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0